

Une formation, 2 propositions

Nous organisons une session de formation à Rennes, à l'association Enjeux d'Enfants.
Les participants peuvent donc provenir de différentes institutions
ou associations du Grand Ouest. La date est fixe.

OU

Nous pouvons intervenir sur site, auprès de vos équipes.

Il est alors possible d'envisager les dates directement avec vous, et d'adapter si besoin partiellement le contenu, en fonction des demandes et de nos possibilités.

POUR LA FORMATION À RENNES :

Durée : 2 journées de formation

Dates : lundi 14 et mardi 15 avril 2014

Lieu : Association Enjeux d'Enfants, 56 bis boulevard Jacques Cartier

Coût : Inscription formation continue : 240 €
Inscription individuelle : 160 €
Ce coût comprend les frais pédagogiques et la documentation.
Les frais de repas des stagiaires restent à la charge des participants ou de l'institution.

Nombre : 15 participants maximum

Public : Intervenants, professionnels ou bénévoles, de l'Administration pénitentiaire, Protection de l'enfance, membres associatifs, institutions diverses ayant en charge le suivi, l'accompagnement ou l'accueil de public, et concernés par la question de l'accompagnement de la parentalité et/ou de l'incarcération, dans l'exercice de leur fonction.

Inscription : Auprès de notre association,
en nous contactant par téléphone au 02 99 65 19 19

POUR LA FORMATION SUR SITE :

Durée : 2 journées de formation

Dates : À définir avec l'institution qui en fait la demande

Lieu : Dans vos locaux

Coût : 3 000€
Ce coût comprend les frais pédagogiques et la documentation, auxquels il faudra ajouter les frais de déplacement et de repas des intervenants. Les frais de repas des stagiaires restent à la charge des participants ou de l'institution.

Nombre : 15 participants maximum

Public : Institutions ou associations concernées par les questions liées à la parentalité dans le cadre de l'incarcération et souhaitant faire bénéficier ses équipes d'apports spécifiques à ce sujet

Inscription : Auprès de l'institution, qui communique la liste des participants à l'association une fois le groupe constitué.

N° d'agrément « Prestataire de formation professionnelle » : 53 35 08298 35

Journées de formation

Association Enjeux d'Enfants Grand Ouest

Parent - enfant
à l'épreuve
de la séparation carcérale



La mise à l'écart provisoire par l'incarcération ne doit pas venir rompre définitivement les liens et appuis dont la personne aura besoin pour retrouver sa place au sein de la société.

Par ailleurs, quel impact l'incarcération peut elle avoir sur la famille, et en particulier sur les enfants ?

*Confrontés à l'incarcération d'un parent, nos repères professionnels peuvent être mis à mal...
Quelles questions, difficultés, cela pose-t-il au quotidien ?
Comment prendre en compte ces différentes dimensions, et accompagner parents et enfants, chacun dans le cadre de ses missions ?*

Nous nous proposons d'alterner durant ces journées de formation entre apports théoriques et moments d'échanges dans le groupe.

Objectifs

Connaître le cadre juridique spécifique du monde carcéral, et celui dans lequel s'exerce la parentalité des personnes incarcérées.

Échanger sur nos pratiques et nos difficultés au quotidien.

Confronter nos représentations, pour évoluer vers des pratiques complémentaires.
Considérer la légitimité du parent incarcéré, en préservant avant tout l'intérêt de l'enfant.

Intervenants

Nathalie WOOG DE CACQUERAY, psychothérapeute, formatrice

Marylène PONY, pédopsychiatre

Une juriste spécialisée dans le droit de la famille

Marine BOUDIER, directrice d'Enjeux d'Enfants

Une éducatrice d'Enjeux d'Enfants

CONTACT

Enjeux d'Enfants

BP 20502

35005 Rennes Cedex

Tel : 02 99 65 19 19

e-mail : enjeuxdenfants@wanadoo.fr

Site internet : www.enjeuxdenfants.org

Programme

Premier jour

9h

ACCUEIL ET PRÉAMBULE

9h30 - 12h30

CADRE JURIDIQUE DE NOS INTERVENTIONS

L'administration pénitentiaire, les différents statuts de la personne incarcérée, le cadre juridique du maintien des liens familiaux...
Parentalité et décisions judiciaires : l'autorité parentale et les droits de visite, ...

Pause déjeuner

14h - 17h

APPORTS THÉORIQUES ET ÉCHANGES À PROPOS DE : L'IMPACT DE L'INCARCÉRATION SUR LES FAMILLES, LES ENFANTS

Incidences émotionnelles et implication dans le quotidien

LA NOTION DE TIERS

Croisement entre notre cadre d'intervention spécifique, la dynamique institutionnelle et la position du professionnel lui-même, la dimension éthique...

Deuxième jour

9h - 12h

UNE EXPÉRIENCE

Présentation d'une situation et de l'intervention spécifique d'Enjeux d'Enfants.
Echanges.

Pause déjeuner

13h30 - 17h

APPROFONDISSEMENT THÉORIQUE

Le secret, la confidentialité, évocation des raisons d'incarcération...

TEMPS D'ÉCHANGE

Questions et échanges à partir des apports des deux journées.
Bilan